Éclaircir pour diminuer les risques d'incendie en milieu périurbain

Sur la commune de La Gaude, une éclaircie est menée de manière groupée en forêt privée et en forêt publique. Objectif : améliorer la forêt et diminuer la masse combustible à proximité des habitations.

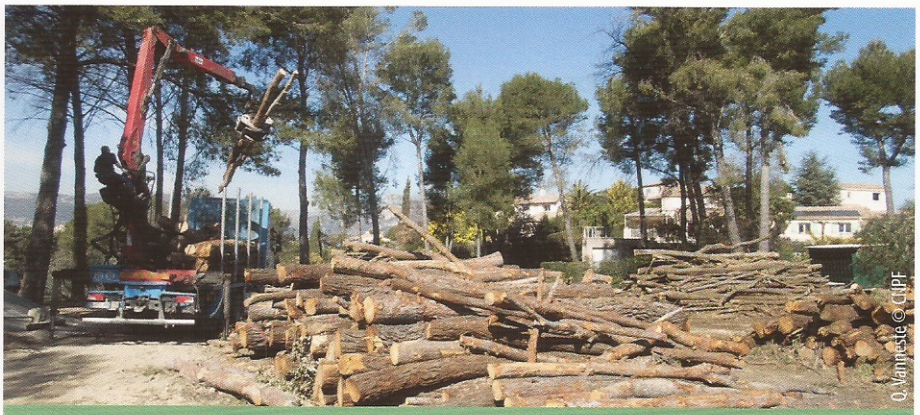

L'exploitation commune avec la forêt publique permet une mutualisation des moyens.

La forêt de l'Association du Lotissement du Domaine de l'Etoile (ALDE) représente une surface supérieure à 25 ha. À ce titre, les propriétaires ont établi un document planifiant des coupes sur leur propriété : un Plan Simple de Gestion (PSG). Les incendies de l'été 2017 dans le département ont motivé l'ALDE à mettre en œuvre ce plan de gestion, afin, notamment, de diminuer la quantité de matière combustible à proximité du domaine. À sa demande et grâce à l'aide financière du Conseil départemental, le CRPF a assuré une animation globale ayant conduit à un chantier groupé de récolte de bois mûrs et d'amélioration de peuplements.

Mutualiser pour agir

Jouxtant cette forêt privée, on trouve une forêt publique, appartenant à la commune de La Gaude. Pour que l'intervention soit optimale (mutualisation des moyens, amélioration de la protection incendie, etc.), il a été proposé à la commune de s'associer à l'opération, avec l'appui de l'ONF, gestionnaire des forêts publiques.

Cette année, plus d'une vingtaine d'hectares de pin d'Alep, en forêts privée et publique, vont bénéficier d'une coupe d'amélioration. permettant de mobiliser près de 2 000 tonnes de bois (soit l'un des plus gros chantiers actuels dans le département). Une intervention est également prévue dans les taillis denses de chêne avec une valorisation locale en bois de chauffage. Les pins exploités alimenteront des centrales biomasses (production d'électricité avec du bois) de la région et les plus belles grumes seront valorisées à proximité par une scierie (production de planches de coffrage).

Expliquer auprès du public

La forêt est située en milieu périurbain. La réalisation de coupe de bois dans le département fait parfois l'objet d'incompréhension voire d'oppositions de la part des habitants. En amont, différentes actions de communication ont été menées. Aussi, le CRPF et l'ONF ont participé ensemble à une réunion publique organisée par la commune, présentant l'intérêt d'une telle intervention. Des panneaux explicatifs communs ont également été installés à proximité de la coupe. Enfin, une animation auprès de l'école communale Jean Monnet a permis de sensibiliser 60 élèves de CM1/CM2. Grâce à ce travail réalisé en amont, l'intervention est mieux perçue par les habitants et usagers du secteur.

Quentin Vanneste

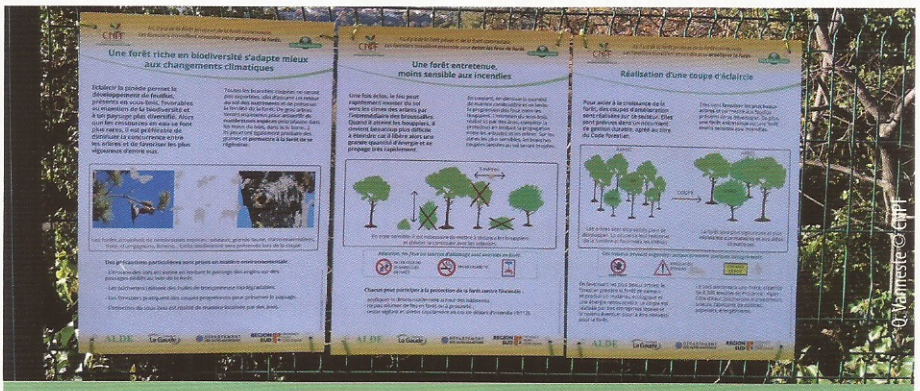

Panneaux explicant la coupe (outil de communication mis en place grâce à la Région).